

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

DELIBERATION N°2021.00280

SOUTIEN A L'INNOVATION – SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU FONDS UNIQUE INTERMINISTERIEL (FUI) N° 23 - SOUTIEN AU PROJET 3D HYBRIDE – MANUTECH USD

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juillet 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20210705-02021002800

DATE D'ARCHIVAGE : 21 juillet 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Nora BERROUKECHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

SOUTIEN A L'INNOVATION – SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU FONDS UNIQUE INTERMINISTERIEL (FUI) N° 23 - SOUTIEN AU PROJET 3D HYBRIDE – MANUTECH USD

Le projet 3D HYBRIDE vise à obtenir directement en sortie de process de fabrication des pièces présentant des états de surfaces parfaits, cela grâce à la mise en place d'une machine hybridant deux technologies dont la fabrication additive.

Les enjeux de la finition et de la fonctionnalisation des surfaces en fabrication 3D sont cruciaux pour de nombreux secteurs industriels : aéronautique, automobile, énergie, médical, etc. Les industriels sont en attente de nouvelles solutions techniques leur permettant de répondre au cahier des charges directement en sortie de fabrication pour limiter voire supprimer tout traitement de post-process.

Le consortium du projet est composé de 8 partenaires, tous issus du territoire de Saint-Etienne Métropole :

- Cinq industriels : Manutech-USD (GIE – 42 Saint-Etienne), Lifco Industries (42 Saint-Etienne - groupe HEF), 3D&P (42 Roche-la-Molière - Groupe WeAre), IREIS (42 Andrézieux-Bouthéon – groupe HEF) et Zodiac (42 Roche-la-Molière) ;
- Trois partenaires académiques : Université Jean Monnet - Laboratoire Hubert Curien, l'Enise - laboratoire LTDS (laboratoire de Tribologie et Dynamique des Systèmes) et Armines-SMS (centre de recherche Sciences des Matériaux et des Structures).

Ce consortium est piloté par Manutech-USD. Le projet a reçu le label des pôles de compétitivité CIMES (anciennement Viaméca) et Minalogic. Le budget global du projet est de 3 724 000 €.

Le Bureau du 19 octobre 2017 de Saint-Etienne Métropole a accordé à la société 3D&P, appartenant au Groupe WeAre, une subvention de 206 000 €. Cette subvention représente 30 % des dépenses éligibles représentant 687 000 € engagées par la société 3D&P dans le cadre du projet 3D Hybride.

La crise COVID et les réorientations stratégiques du groupe We Are ont des conséquences d'une part sur la présence du groupe WeAre sur le territoire de Saint-Etienne Métropole et d'autre part sur l'implication de sa filiale dans le projet 3D Hybride.

Ainsi, le groupe WeAre a cédé sa filiale Comefor et transféré les machines de 3D&P sur le site de Montauban. En conséquence, le groupe WeAre n'a plus d'implantation industrielle sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. La seule implantation qui demeure est celle de WeAre Tech, filiale dédiée à la Recherche et Développement. WeAre Tech est implantée au sein du BHT.

Le groupe WeAre reste impliqué au sein du GIE Manutech USD, à travers une présence au capital du GIE via sa filiale WeAre Tech, un financement direct accordé à Manutech USD pour son activité de développement, un apport en industrie et une implication dans des projets collaboratifs avec Manutech USD.

Au regard des éléments présentés ci-dessus la société 3D&P ne peut poursuivre le projet 3D Hybride. Compte tenu de l'importance de ce projet pour les membres du consortium et pour le territoire de Saint-Etienne Métropole, le GIE Manutech USD déjà fortement impliqué dans ce projet va réaliser les tâches nécessaires à la finalisation du projet et qui initialement relevaient de la société 3D&P.


Manutech USD sollicite ainsi une subvention de 63 000 € (environ 45 % des dépenses engagées par le GIE Manutech USD, soit 140 000 €). Cette subvention correspond au solde de la subvention initialement accordée à la société 3D&P pour la réalisation du projet 3D Hybride. La société 3D&P a réalisé une partie du projet et a justifié d'un niveau de dépenses permettant le versement d'une partie de la subvention. Ainsi, la société 3D&P conservera la subvention versée.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue une subvention d'un montant de 63 000 € à Manutech USD qui se substitue à WeAreTech au titre du projet 3D Hybride ;**
- **approuve le projet de convention joint au présent rapport et autoriser Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention de financement relative à ce projet et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget investissement - SUFLI-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU